

André Antoine: "Stop aux antennes relais GSM"

Le ministre André Antoine se préoccupe de la Santé des riverains.

NAMUR Actuellement, il y a plus de 10.400.000 GSM en activité en Belgique. La polémique sur les risques de santé publique des GSM et des antennes de GSM est de plus en plus vivace.

Le ministre wallon de l'Urbanisme, André Antoine, entend mieux protéger les Wallons.

"On ne peut plus se voiler la face",

assène-t-il. "Les champs de radiofréquences émis par les téléphones mobiles et les antennes GSM provoquent des craintes.



Le ministre André Antoine (BELGA)

En tant que responsable politique, je me dois de prendre mes responsabilités.

J'ai donc décidé d'interdire la poursuite du développement des nouvelles antennes GSM. Il s'agit d'une question de santé publique."

Concrètement, le ministre ne permettra plus l'implantation de nouvelles antennes GSM en Région wallonne sauf cas exceptionnels.

Et il prévient: "Les promoteurs ne pourront plus en mettre sauf s'il y a une intégration paysagère et s'ils respectent scrupuleusement la norme de 3 V/m."

Outre ces deux nouveaux aspects, André Antoine entend encore mieux protéger les riverains. **"L'enquête pour l'installation d'une nouvelle antenne, prévient-il, devra durer un mois et les opérateurs devront fournir à la population un résumé vulgarisé des aspects liés à la technique et à la santé."**

"Il est indispensable, poursuit-il, que tous les habitants comprennent ce que représente une antenne GSM.

Enfin, j'étudie actuellement la possibilité d'augmenter le périmètre d'enquête auprès de la population. Il est actuellement de 50 mètres. **C'est insuffisant. J'entends le faire passer à 100 voire 200 mètres. On se doit de vraiment tenir compte de la santé de tous."**

Le ministre CDH est conforté dans son analyse par deux avis récents : "Il y a tout d'abord, le Conseil supérieur de la santé qui a demandé que l'on abaisse les normes à 3 volts/mètre. À cela s'ajoute la réflexion que nous avons menée avec Inter-environnement, c'était le 8 octobre dernier. **À cette occasion, il y a eu un large consensus pour que la norme soit également abaissée"**

Vincent Lievin

Aller à l'essentiel: [Soutenir le consortium scientifique BioInitiative = 0,6 V/m.](#)

Aider Next-up organisation à engager des procédures Judiciaires : [Merci.](#)